Swiss Confederation

Deuxième Réunion des Etats parties au Traité sur l'interdiction des armes nucléaires

Discours prononcé par S.E. M. Julien Thöni, Représentant permanent de la Suisse auprès de la Conférence du désarmement

New York, le 29 novembre 2023

Monsieur le Président,

Je vous félicite pour votre élection à la présidence de la deuxième réunion des États parties au Traité sur l'interdiction des armes nucléaires (TIAN), une fonction qui souligne le rôle clé du Mexique en matière de désarmement nucléaire.

Je salue également la contribution de la société civile et des think tanks. Et je rends hommage aux survivants et aux personnes affectées.

Monsieur le Président,

En 2018 et 2019, la Suisse a décidé de ne pas adhérer dans l'immédiat au TIAN. Cette décision s'est fondée sur un rapport d'experts publiquement accessible et indiquait qu'elle serait réexaminée en temps voulu. Depuis lors, sur la demande du Parlement suisse en 2022, le gouvernement a lancé une nouvelle évaluation de la question ainsi qu'un rapport supplémentaire sur les conséquences en matière de politique de sécurité d'une éventuelle adhésion au TIAN compte tenu de l'agression militaire de la Russie contre l'Ukraine. Le gouvernement suisse devrait aborder la question en temps voulu.

Monsieur le Président,

La Suisse participe en tant qu'observateur à la deuxième réunion des États parties (MSP) au TIAN, comme elle l'a fait lors de la première MSP l'année dernière. Cette participation est motivée par le fait que nous partageons les objectifs humanitaires et de désarmement du Traité, même si nous avons un certain nombre de questions en suspens concernant plusieurs de ses aspects. Par conséquent, nous estimons qu'il est important d'entretenir un dialogue constructif avec le traité et ses parties prenantes.

En outre, les résultats de cette réunion et la mise en œuvre du TIAN peuvent éclairer notre évaluation relative à une éventuelle adhésion à cet instrument.

## Monsieur le Président,

Les perspectives de progrès en matière de désarmement nucléaire ne se sont pas améliorées depuis la première MSP, bien au contraire. L'intention de la Russie de déployer des armes nucléaires en Biélorussie, sa suspension des activités de vérification du NewSTART et le récent retrait de sa ratification du TICE sont particulièrement inquiétants. La tendance préoccupante qui voit les arsenaux nucléaires croître est le fait également d'autres États dotés, soulignant le fait que les doctrines de sécurité mettent davantage l'accent sur le rôle de ces armes. Ces évolutions nous rappellent non seulement qu'il existe encore des milliers d'armes nucléaires et que les risques nucléaires ont augmenté, mais elles mettent en évidence également la nécessité et l'urgence de réaliser des progrès concrets en matière de désarmement nucléaire. Ces développements - concernant l'accroissement des arsenaux et du rôle des armes nucléaires, les risques liés aux armes nucléaires, et leurs conséquences humanitaires - sont évoqués dans le rapport du groupe consultatif scientifique, un organe qui à notre sens est exemplaire dans le domaine du désarmement.

Dans ce contexte, nous avons pris note des travaux entrepris dans le cadre du Traité depuis la première réunion des États parties afin de faire progresser ses objectifs en matière de désarmement nucléaire. Ceci s'applique en particulier aux travaux relatifs à la mise en œuvre de l'article 4 conduits par le Mexique et la Nouvelle-Zélande, notamment en ce qui concerne l'établissement d'une autorité nationale compétente. A ce sujet, nous espérons que le traité pourra contribuer efficacement à la mise en œuvre de l'article 6 du traité de non-prolifération (TNP).

Ceci m'amène au point suivant, l'articulation entre le TNP et le TIAN. Nous saluons le fait que la MSP ait reconnu que le *Traité sur la non-prolifération des armes nucléaires est la pierre angulaire du régime de désarmement et de non-prolifération nucléaires* et ait déploré *les menaces et les mesures qui risquent de lui être préjudiciables*. Nous estimons que ces considérations sont d'une importance primordiale et que toutes les décisions prises dans le cadre du TIAN devraient les garder à l'esprit. La centralité du TNP et le fait que l'objectif du TIAN devrait être de renforcer le TNP et sa mise en œuvre jouent un rôle central dans notre évaluation de cet instrument. Nous regrettons que la dixième conférence d'examen du TNP qui s'est tenue l'année dernière n'ait pas été en mesure d'aborder la relation entre le TNP et le TIAN.

Nous avons également pris note du rapport des facilitateurs visant à approfondir et à préciser les domaines possibles de coopération concrète entre le TIAN et le TNP, ainsi que d'autres instruments pertinents en matière de désarmement et de non-prolifération nucléaires. Dans ce contexte, nous estimons qu'il est utile et possible de faire progresser un certain nombre de priorités communes, par exemple des activités spécifiques telles que l'assistance aux victimes et la réhabilitation environnementale, thème qui a été introduit récemment à l'Assemblée générale. Il serait nécessaire que de telles thématiques soient développées de manière à ce qu'elles puissent être largement soutenues, si l'intention est qu'elles puissent également être promues dans le cadre du TNP. La conclusion et la

mise en œuvre d'un Accord de garanties généralisées de l'AIEA et un Protocole additionnel par tous les Etats parties au TIAN – se conformant à ce que nous considérons être la norme actuelle en matière de garanties - constituerait un autre apport positif de cet instrument.

Monsieur le Président,

Indépendamment du résultat de la future décision suisse sur une possible adhésion au TIAN, nous avons l'intention de continuer à nous engager de manière constructive avec le Traité, et nous nous réjouissons de coopérer avec les parties prenantes à cet instrument.

Je vous remercie de votre attention.

Unofficial translation

Mr. President,

Let me congratulate you on your election as President of the second Meeting of States parties to the Treaty on the Prohibition of Nuclear Weapons (TPNW), a role that underscores Mexico's leadership in nuclear disarmament.

I also welcome the contribution of civil society and think tanks. And I pay tribute to the survivors and those affected.

Mr. President,

In 2018 and 2019, Switzerland decided that it would not join the TPNW for the time being. This decision is based on an expert report that is available publicly and indicated that it would be reviewed in due course. Since then, the government has initiated a new evaluation of the matter as well as an additional report on the security policy consequences of a possible accession to the TPNW in view of Russia's military aggression against Ukraine, which was prompted by the Swiss Parliament in 2022. The Swiss government is expected to address the matter in due course.

Mr. President,

Switzerland is participating as an observer in the second Meeting of States Parties (MSP) to the TPNW, as it did in the first MSP last year. This participation is motivated by the fact that we share the humanitarian and disarmament objectives of the Treaty, even if we have a number of outstanding questions regarding some of its aspects. Accordingly, we deem important to engage in a constructive dialogue with the Treaty and its stakeholders. Moreover, the results of this Conference and the implementation of the TPNW can inform our evaluation related to a possible adhesion to this instrument.

Prospects for progress in nuclear disarmament have not improved since the first MSP, on the contrary. Particularly worrying are Russia's plans to deploy nuclear weapons in Belarus, its suspension of New START verification activities, and the recent withdrawal of its ratification of the CTBT. The worrying trend of increasing nuclear arsenals rather than disarmament also applies to other nuclear-weapon States, indicating a greater emphasis on the role of these weapons in security doctrines. These developments not only remind us that that thousands of nuclear weapons still exist and that nuclear risks have increased, but they also underline the need and urgency to make practical progress in nuclear disarmament. Such developments - regarding the growing arsenals and role of nuclear weapons, the risks associated with nuclear weapons, and their humanitarian consequences - are highlighted in the Report of the Scientific Advisory Group, a body that we believe sets an example in the disarmament field.

In this context, we have taken note of the work undertaken under the Treaty since the 1<sup>st</sup> MSP in order to take forward its nuclear disarmament objectives. This includes in particular work on the implementation of Article 4 carried by Mexico and New Zealand, notably with regard to the establishment of a competent national authority. In this regard, we further hope that the Treaty will be able to contribute effectively to the implementation of Article 6 of the Treaty on the Non-proliferation Treaty (NPT).

This brings me to my next point, the articulation between the NPT and the TPNW. We welcome that the 1st MSP recognized the Treaty on the Non-Proliferation of Nuclear Weapons as the cornerstone of the disarmament and non-proliferation regime, and deplored threats or actions that risk undermining it and would see value in these elements being reiterated at the present MSP. We deem these considerations of primary importance, and that all decisions under the Treaty should be taken with these considerations in mind. The centrality of the NPT and the fact that the aim of the TPNW should be to reinforce the NPT and its implementation play a central role in our assessment of this instrument. We regret that the tenth NPT Review Conference last year was unable to address the relationship between the NPT and the TPNW.

We have also taken note of the report of the facilitators to further explore and articulate the possible areas of tangible cooperation between the TPNW and the NPT, and other relevant nuclear disarmament and non-proliferation instruments. In this context, we see value and potential for advancing a number of common priorities, for example specific activities such as victim assistance and environmental rehabilitation, topic which was last introduced in the General Assembly. It would be necessary that such issues are framed in a such way that they can be broadly supported, if the intention is that they can also be taken forward in the NPT. Another positive contribution of this instrument would be for all TPNW States Parties to conclude and bring into force IAEA comprehensive safeguards agreements and an Additional Protocol to meet what we believe should be the current safeguards standard.

Regardless of the result of the forthcoming Swiss decision on possibly adhering to the TPNW, we intend to continue to engage constructively with the TPNW and look forward to cooperating with the stakeholders of this instrument.

I thank you for your attention.